



## PROCEDE DE POSITIONNEMENT ET D'EVALUATION

### Procédé de positionnement :

**A. Dans le cas d'un projet de transition professionnelle,** le positionnement préalable consiste à évaluer vos compétences, vos acquis, et vos expériences. Cette étape permet de déterminer votre niveau actuel afin de vous proposer un parcours de formation adapté et personnalisé.

#### **Déroulement**

1. Un questionnaire d'entrée (annexe 1)
2. Une évaluation en situation de conduite (voir « procédé d'évaluation avant la formation »)
3. Un compte rendu de l'évaluation ainsi qu'un devis détaillé et un programme de formation vous sont transmis.

**B. Dans le cas où vous choisissez de mobiliser vos droits CPF pour financer l'obtention du permis de conduire de la catégorie B,**

Cette possibilité est soumise à deux conditions d'éligibilité :

- Que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet Professionnel ou favorise la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- Que vous ne fassiez pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ni d'une mesure de retrait de points entraînant une perte du droit de conduire.

#### **Déroulement**

##### 1. Attestation sur l'honneur

Une attestation sur l'honneur (annexe 2) est requise pour toute inscription à une formation au permis de conduire dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF). Cette attestation est fournie directement sur la plateforme Mon Compte Formation et doit être transmise à l'organisme de formation, qui s'engage à la conserver pendant une durée de cinq ans conformément aux exigences réglementaires

##### 2. Une évaluation préalable en situation de conduite

Avant toute entrée en formation, une évaluation des compétences en situation de conduite est réalisée (voir « procédé d'évaluation avant la formation »). Cette étape permet de déterminer le niveau initial du candidat et d'adapter le parcours de formation à ses besoins.

##### 3. Compte rendu et documents remis

A l'issue de l'évaluation, un compte rendu détaillé, accompagné d'un devis chiffré et d'un programme de formation personnalisé, est transmis au candidat.



## **ANNEXE 1**

### **Questionnaire d'entrée dans le cadre de la formation professionnelle 1. Informations générales**

#### **1. Informations Générales**

Nom / Prénom
Coordonnées
Expérience(s) Professionnelle(s)
Prescripteur
Financeur

#### **2. Projet de l'apprenant**

Motivation pour suivre la formation
Objectif professionnel

#### **3. Attente vis-à-vis de la formation et motivation**

Attente
Motivation(s)

#### **4. Disponibilités pour la formation**

Temps consacré à l'apprentissage
Périodes, horaires, journées pour la formation
Expérience(s)

## ANNEXE 2



**Attestation sur l'honneur  
pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire » financée par le Compte personnel de formation (CPF)**

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route (cacher le permis financé) :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D
<input type="checkbox"/> A1	<input type="checkbox"/> B	<input type="checkbox"/> C	<input type="checkbox"/> D
<input type="checkbox"/> A2	<input type="checkbox"/> B1	<input type="checkbox"/> C1	<input type="checkbox"/> D1
	<input type="checkbox"/> BE	<input type="checkbox"/> CIE	<input type="checkbox"/> D1E
	<input type="checkbox"/> B7B	<input type="checkbox"/> CE	<input type="checkbox"/> DE

Rappel des trois conditions d'éligibilité du titulaire CPF /de l'apprenant :

1° l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;

2° vous ne faites pas l'objet d'une suspension ou d'une annulation de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

3° la prestation achetée avec vos droits CPF ne doit pas correspondre à :

- des heures de conduite complémentaires ;
- une remise à niveau ou à une récupération de points ;
- des heures de conduite permettant de passer de la boîte manuelle à la boîte automatique ou inversement ;
- la formation de 7 heures permettant aux titulaires du permis B de conduire un deux-roues ou trois-roues motorisé ;
- la formation complémentaire de 7 heures pour l'obtention du permis A si vous avez le permis A2 depuis au moins 2 ans ;
- adapter le poste de travail déjà occupé au sein de l'entreprise (le financement revient exclusivement à l'employeur dans ce cas).

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre situation :

**Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.**  
Si oui, répondre aux deux questions ci-dessous :

Quel est le projet ? .....

En quoi ce permis contribuerait à la réalisation de votre projet ? .....

**Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel :**

- Il facilitera votre recherche d'emploi
- En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile
- Autre (préciser) : .....

p. 1 / 2

Règles d'éligibilité d'action de droit

Préparation au passage du Permis de conduire

p. 8 / 9



Une gestion



## ANNEXE 2



Cas n°3 - L'obtention du permis de conduire contribuerait à une évolution professionnelle (et non pas adaptation du poste de travail) au sein de votre entreprise.

Laquelle ? .....

- J'atteste sur l'honneur ne pas être en situation de suspension/annulation/retrait de permis ou d'interdiction de passer le permis de conduire.

- Je dispose déjà d'une ou plusieurs catégories de permis de conduire d'un véhicule terrestre à moteur en cours de validité.

Préciser laquelle ou lesquelles : .....

Indiquer le numéro d'enregistrement préfectoral harmonisé (NEPH) : .....

Avez-vous déjà mobilisé votre CPF pour financer un permis de véhicule terrestre à moteur ?

- OUI       NON

Dans l'affirmative, lequel/lesquels Et quand : .....

Je soussigné M/ Mme .....

domicilié(e) à .....

- Atteste sur l'honneur que l'utilisation de mon CPF financera une action éligible comme indiquée ci-dessus et que mes déclarations sont sincères.

Avertissement : « Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. » article 441-2 du code pénal. Le faux, l'usage de faux ainsi que la tentative sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende au-delà de l'obligation de rembourser les droits CPF indûment mobilisés.

A ..... Le .....

Signature du titulaire :

Nom et signature du responsable de l'auto-école  
+ cachet de l'entreprise

Attention : L'attestation doit être proposée au titulaire par l'organisme de formation qui en assure la bonne complétude et la conserve. Elle pourra être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.

p. 2 / 2

Règles d'éligibilité d'action de droit  
Préparation au passage du Permis de conduire  
p. 9 / 9



Une gestion